

DATES.

HISTORIQUE DES FAITS

59

62^e et 53^e Bataillons de chasseurs. Elle est terminée vers 11 heures du matin sans incident ni perte.

Pertes de la journée: 2 tués.

2 blessés.

Les 1^{er} et 2^e Bataillons avaient tenu pendant 8 jours sur les positions conquises le 16, accrochés au talus de la voie ferrée. Le 3^e Bataillon en réserve, dans des conditions d'abri les plus précaires et obligé de fournir toutes les corvées de ravitaillement sous le bombardement le plus violent n'avait pas eu moins de mérite que les 2 autres Bataillons.

25 Avril 1917.

Installation dans les cantonnements fixés:

Etat-Major, 2^e et 3^e Bataillons: Coulommès.

1^{er} Bataillon: Sueux.

Les T.C et T.R restent au camp de Maco.

Repos et travaux de nettoyage.

26 au 30 Avril 1917.

Pendant la période du 26 au 29 Avril, les journées sont employées au nettoyage des effets, des armes, aux échanges d'effets de toute nature et au recomplètement du matériel et des munitions, pour la remise en état des unités du Régiment.

Un renfort de 9 officiers et 630 hommes arrive le 26 Avril appartenant en majeure partie à la classe 1917, il est réparti dans les C^{ies} pour combler les vides.

Dans la matinée du 28 Avril, le 1^{er} Bataillon quitte son cantonnement de Sueux

DATES.

HISTORIQUE DES FAITS

310

600

(cantonnement médiocre) pour venir s'installer à Jargny-les-Reims

A partir du 30 Avril l'instruction reprend dans toutes les unités afin de permettre d'alimenter les renforts, et de donner une instruction suffisante aux différentes spécialités venues au Corps avec une instruction seulement ébauchée.

Dans la nuit du 30 Avril au 1^{er} Mai, des avions ennemis survolant la région de Jargny vers 22 heures laissent tomber quelques bombes qui n'occasionnent aucun dégât ni perte.

1^{er} au 3 Mai 1917

Du 1^{er} au 3 Mai l'instruction continue dans toutes les C^{ies}.

Les Commandants d'unités portent tout spécialement leur attention sur la formation et l'instruction des équipes de F.M.V.B et grenadiers.

Dans l'après-midi du 3 Mai le Corps reçoit l'ordre de se porter au cours de la nuit du 3 au 4 Mai en réserve de Corps d'Armée dans la région Jouillon - Fort S^t Thierry Redoute de Chenay.

Suivant l'ordre Général n° 56 du 3 Mai, pour l'exécution de ce mouvement, la Seyle ne devant pas être franchie avant 0 heure, les Bataillons quittent leurs cantonnements vers 21^h30 et arrivent dans la région indiquée ci-dessous entre 1^h30 et 3 heures du matin.

Après ce mouvement qui s'effectue sans incident, le rassemblement du Régiment